

MAGENTA

Info

Un cadre de vie agréable pour tous est le fruit des actions de chacun au quotidien. C'est encore plus le cas en ce qui concerne la propreté de nos rues, qui ne sont pas uniquement l'affaire de la collectivité. Car si les agents communaux agissent chaque jour pour embellir la ville, notamment en assurant l'entretien des espaces verts ou le ramassage des feuilles, nous sommes tous responsables de nos rues.

Les bénévoles agissent eux aussi, comme lors de l'opération Nettoyons la Nature, menée le 16 octobre dernier avec une vingtaine de Magentais mobilisés pour cette action de nettoyage des rues et des bords de Marne, qui a permis de ramasser plusieurs dizaines de kg de déchets en tous genres (mégots, papiers, plastiques, canettes...).

Dans ce nouveau numéro de Magenta info, vous trouverez toutes les informations pratiques et légales pour tout savoir sur l'entretien des trottoirs situés devant les maisons, les immeubles et les commerces de la commune.

Vous trouverez également le programme du Téléthon qui, après une année de coupure, reprend de plus belle grâce aux associations magentaises. Les 26 et 27 novembre prochains, les organisateurs compteront sur la mobilisation de toutes et de tous, chacun à son niveau et dans la capacité de ses moyens, pour permettre au Téléthon de récolter un maximum de fonds.

Il suffit souvent d'un petit geste, anodin en apparence, pour rendre la ville plus belle et la vie plus agréable.

Libération de Magenta

En plus des jeunes gens tombés sur le champ de bataille, six magentais sont «Morts pour la France» durant la Seconde Guerre mondiale, pour faits de résistance. Ces résistants, âgés de 18 à 31 ans, travaillaient pour la plupart aux ateliers de la SNCF d'Épernay.

Des rues de la commune portent leur nom : Fernand Buffet, Gilbert Cagneaux, René Cornélis, Henri Euzenat, Camille Lafosse, Jacques Pernet.

Le 29 août 1944, le bourg est libéré de l'occupation nazie, le lendemain d'Épernay.

Chaque année la commune commémore l'anniversaire de la Libération de Magenta, avec dépôt de gerbes au Monument aux Morts et rend hommage aux martyrs de ce conflit, morts peu de temps avant la Libération de la commune.

ILS ONT DONNÉ LEUR NOM À CERTAINES RUES DE NOTRE COMMUNE...

Mais au fait, qui étaient-ils ?

Souvenir de six personnes dont le nom figure en outre, gravé dans la pierre du Monument aux Morts

Henri-Jean Euzenat
Chaudronnier SNCF
Epernay

Requis comme travailleur
en Allemagne le 27/10/42

Arrêté à Karlsruhe par la
Gestapo le 29/01/44
Pour la création d'une
section JOC, est déporté
à Mauthasen, Gusen

Décédé le 25 Avril 1944
à Mauthasen
«MORT POUR LA FRANCE»
à l'âge de 25 ans

Camille Adrien Lafosse
Employé SNCF Epernay

Capitaine de 1^{ère} classe
Forces Françaises des
Combattants

Prisonnier et interné
à Pithivier
Evadé repris dans une
rafle

Fusillé par les Allemands
le 22/11/43 à Dijon
«MORT POUR LA FRANCE»
à l'âge de 31 ans

René Cornelis
Prisonnier à Troyes

Fait partie des prisonniers
abattus par les miliciens
Français

Fusillé sur le champ de tir
de Creney le 22/08/44
«MORT POUR LA FRANCE»
à l'âge de 23 ans

Fernand René Buffet
Chauffeur aux Ateliers
SNCF Epernay

Désigné pour partir en
Allemagne, il s'engage
dans les forces Françaises
de l'intérieur et fait
partie du groupe Hubert
Jeanson Beaudement

Arrête par la Gestapo
le 22/06/44 emprisonné
à Troyes
au lendemain de
l'exécution d'Henriot
Il fait partie des
prisonniers abattus par
les miliciens Français

Fusillé sur le champ de tir
de Creney le 22/08/44
«MORT POUR LA FRANCE»
à l'âge de 23 ans

Gilbert Louis Marius
Cagneaux
Ouvrier SNCF Epernay

Arrêté le 17/11/43
par la Gestapo
sur son lieu de travail

Condamné à mort par les
autorités allemandes
le 19/02/44
Fusillé le jour même
à Châlons-sur-Marne
«MORT POUR LA FRANCE»
à l'âge de 22 ans

Jacques René Fernand
Pernet
Magasinier aux Ateliers
SNCF Epernay

Enrôlé dans les Forces
Françaises de l'Intérieur
dans les Ardennes,
revient dans la Marne

Mortellement blessé dans
la forêt de Germaine lors
d'une attaque menée
contre les ateliers
allemands du tunnel

Décédé le 01/09/44 à
l'Hôpital d'Epernay
«MORT POUR LA FRANCE»
à l'âge de 18 ans

DÉPÔT DE GERBES

Le 77^{ème} anniversaire de la libération de Magenta a été célébré dimanche 29 août. En présence de conseillers municipaux, de représentants d'associations et d'une délégation de l'amicale des porte-drapeaux, une gerbe a été déposée au monument de la commune par Laurent Madeline, maire de Magenta, accompagné de Jonathan Rodrigues, conseiller départemental, du Lieutenant-Colonel Serge Plaquin, président du Souvenir Français et de Serge Lépine, président de l'UNCAFN.



NOS CENTENAIRES

Mme Louissette CHARPENTIER est née le 29 Mars 1921 à Château-Thierry



La famille vit tout d'abord à Epernay puis à Mardeuil. En 1940 la guerre éclate, elle est, alors, séparée de sa famille et elle se retrouve, seule, à 19 ans sur les routes de l'exode. Elle fait une belle rencontre puisqu'elle est accueillie par la famille Bormant.

A 21 ans elle se marie avec Julien Charpentier, avec qui elle aura un fils. Ils tiennent, en gérance, un Comptoir Français

mais avec l'arrivée des Hyper marchés en 1960, ils sont contraints de changer de vie. Mme Charpentier devient, alors, secrétaire aux contre-plaquéés LEROY.

A ce jour, Mme Charpentier est une heureuse grand-mère et arrière-grand-mère.

Depuis le 4 avril 2018, elle vit des jours heureux au Hameau Champenois, C'est là-bas qu'elle a fêté ses 100 ans, entourée de sa famille.

Bon anniversaire Mme Charpentier!

ARMISTICE

Le jeudi 11 novembre 2021
une commémoration a eu lieu
au Monument aux Morts pour
fêter l'Armistice de la Guerre 1914-1918.
Dépôt de gerbe à 12h00.

Mme DALLIER est née le 22 octobre 1921 à Port-à-Binson.

Elle a connu la guerre et l'exode, la famille se retrouve, alors, à Saint-Martin-d'Ablois.

A 18 ans, elle rencontre son premier amour, s'enfuit de chez elle et sillonne les canaux durant 2 ans. L'idylle ne dure pas et elle s'installe à Paris où elle fait des ménages. Elle en profite pour danser dans les bals afin d'oublier l'occupation et les rationnements. Puis retour en Champagne-Ardenne où elle devient serveuse au mess des Américains.

C'est à cette époque qu'elle rencontre celui qui deviendra son mari : Pierre Dallier, il est comptable et a rejoint la résistance.

Le couple a deux fils, Pascal et Dominique. Dans les années 80 ils s'installent dans la maison des parents de Mr Dallier, à Magenta, rue de la Verrerie. Son époux décède peu après, en 1984.

Elle rencontre, alors, Nello dans un bal à Magenta et partage avec lui sa passion pour la danse ainsi que les voyages. Si lui est parti en maison de retraite depuis quelques années, Mme Dallier, elle, est restée dans sa maison, son fils Dominique est revenu vivre avec elle.

Le secret de sa longévité : avoir fait du vélo jusqu'à 85 ans, et son fils d'ajouter :

« un carré de chocolat avec son café et une coupe de champagne régulièrement ».



Bon anniversaire Mme Dallier!

VIE MUNICIPALE

RENTRÉE SCOLAIRE AU GSAF ET À L'ÉCOLE MATERNELLE

C'est un changement de direction qui s'opère cette année, à l'école primaire.

Philippe Berquet a fait valoir son droit de mutation et c'est Pascale Piquemal qui le remplace, avec une petite équipe efficace et soudée.

L'établissement accueille actuellement 74 élèves, répartis de la façon suivante :
21 dans le CP-CE1 de Mme Piquemal
26 dans le CE1-CE2 de Mme Labriet/
Mme Donot
27 dans le CM1-CM2 de Mme Zmyslony



C'est le jeudi 2 septembre que l'école maternelle de Magenta a accueilli 33 enfants prêts à découvrir leur classe.

De la toute petite à la grande section, chacun a pris ses repères avec sa maîtresse et son ATSEM, une journée riche en émotions pour les plus petits et en activités rythmées pour les plus grands.

C'est parti pour une nouvelle année scolaire sur le thème du voyage et de la découverte du monde...



Centre de loisirs



Trente cinq enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs de L'Île aux enfants durant la première semaine de vacances de la Toussaint. Le thème était "les couleurs de l'automne". Au programme: activités manuelles, atelier photo et montage vidéo.

Halloween oblige, un atelier maquillage était proposé suivi d'un défilé dans les rues de la commune. Et pour finir la semaine en beauté, une sortie à Nigloland le dernier jour.

Le prochain centre aura lieu pour les vacances de printemps du 11 au 15 avril 2022.

NOUVEAUTÉ: UN SÉJOUR AU LAC DU DER SERA ORGANISÉ POUR LES 10-12 ANS (12 PLACES MAXIMUM).

VENDREDI 17 DÉCEMBRE L'APRÈS-MIDI, PASSAGE DU PÈRE-NOËL DANS CERTAINES RUES, LES ÉCOLES ET LA CRÈCHE

ACTUALITÉS LOCALES

JOURNEES DU PATRIMOINE

Voici les résultats en nombre de visiteurs sur les deux sites lors des Journées Européennes du Patrimoine. Les organisateurs sont satisfaits ainsi que les visiteurs suite aux explications fournies par les guides lors de ce Week End. Bilan satisfaisant malgré le Pass Sanitaire demandé.



Visite de la locomotive et le modélisme ferroviaire :
- Samedi: 40 personnes,
- Dimanche: 65 personnes,
soit un total de 105 personnes.



Visite de l'église :
- Samedi: 32 personnes
- Dimanche: 28 personnes,
soit un total de 60 personnes.

DÉNOMINATION DE LA SALLE D'EXPOSITION



Salle Gilbert Curinier
28 rue Anatole France
51530 MAGENTA

Nichée au cœur du vignoble marnais, la bibliothèque Jean-Pierre Gauyacq, a été inaugurée le samedi 25 mars 2017 en présence de celui qui lui a donné son nom, le grand physicien, originaire de la ville.

Le 20 octobre 2021, la salle d'exposition de la bibliothèque a été dénommée «salle Gilbert Curinier».

Le Conseil Municipal de Magenta a souhaité donner le nom de Gilbert Curinier à la salle d'exposition de la bibliothèque en remerciement de son entière implication à la réalisation de ce projet.



VIE MUNICIPALE

Entretien des trottoirs : tous responsables !

Neiges, mauvaises herbes, déjections canines... A qui incombe réellement l'entretien des trottoirs ? A Magenta, l'arrêté 6-49-2017 est très clair : l'entretien des trottoirs est à la charge des propriétaires ou des locataires des habitations.

Neige et verglas

Lorsqu'un arrêté municipal existe, comme c'est le cas à Magenta, ce sont aux riverains de déneiger devant leur habitation en cas de neige ou de gelée. L'obligation s'impose alors aux locataires et aux propriétaires de maisons individuelles ainsi qu'aux syndicats de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sel ou du sable devant leur habitation.

Important: Le non respect des mesures de déneigement édictées par l'arrêté expose les contrevenants à une amende de 38 euros. Et en cas d'accident, la victime peut engager la responsabilité des personnes concernées (locataires, propriétaires ou syndicats).



Mauvaises herbes

Si les agents communaux entretiennent régulièrement la voie publique, l'entretien et le désherbage des trottoirs sont à la charge des propriétaires ou des locataires riverains sur toute la longueur de leur habitation ou de leur commerce.

Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs, qui doivent être réalisés par arrachage ou binage et non pas à l'aide de produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques. Il en est de même pour les caniveaux et les descentes des eaux pluviales : les propriétaires doivent s'assurer qu'ils ne soient pas obstrués.



Déjections canines

Quant aux déjections canines, elles sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants. Il est donc de la responsabilité des propriétaires d'animaux de les ramasser.

La commune de Magenta met d'ailleurs à cet effet plusieurs distributeurs de sacs gratuits à différents endroits de la ville.

Outre un manque de respect pour leurs concitoyens, les contrevenants s'exposent à une amende de 35 euros.

Poubelles

Chaque riverain est tenu de sortir ses sacs de tri et poubelles la veille du passage des services Déchets d'Epernay Agglo Champagne, selon le calendrier annuel édicté par

ces derniers. Pour une meilleure utilisation de l'espace public, pour la sécurité de tous et pour d'évidentes raisons esthétiques, les containers doivent être rentrés par les propriétaires et locataires aussi tôt que possible juste après le passage des services de l'Agglo.

ACTUALITÉS LOCALES

NETTOYONS LA NATURE

La nature est notre bien commun le plus précieux. Il est donc de notre ressort à tous de la préserver et d'en prendre soin au quotidien.

L'opération «Nettoyons la Nature» s'est imposée comme l'événement le plus important en France en faveur de la protection de l'environnement.

Cette grande chaîne de mobilisation autour d'actions concrètes de ramassage des déchets en milieux naturels et urbains est pour chacun la possibilité d'agir localement en faveur de notre environnement.



La rentrée 2021 a été l'occasion d'aborder, de façon concrète, l'éco-citoyenneté et le respect de son environnement. Cette année encore, la commune de Magenta a participé à la 24^{ème} édition le 16 octobre. Equipés de gants et de sacs poubelle, une vingtaine de bénévoles a traqué le moindre déchet, afin de rendre à la nature la propreté qu'elle mérite! Plusieurs dizaines de kg de déchets ont été ramassés.

INAUGURATION DE LA VOIE VERTE



Le chemin côtoyant la courbe de la Marne était déjà très prisé des randonneurs, cyclos ou pédestres, ou simples marcheurs du dimanche. Désormais, il leur offrira 500 mètres supplémentaires de cheminement sécurisé. Lors de l'inauguration, le ruban coupé symboliquement par les élus permet d'assurer ainsi la continuité d'une circulation sécurisée sur une voie verte qui se dessine au fil des années.

La commune s'est engagée dans une démarche d'aménagement paysager des bords de Marne et la création d'un mode de déplacement doux, afin d'encourager la pratique du vélo.

La création d'une voie douce en bord de Marne permettra aux usagers de relier, en toute sécurité et dans un cadre agréable, embelli par quelque deux cents nouveaux végétaux, les communes d'Épernay, de Dizy ainsi que la vélo route départementale. C'est un atout touristique supplémentaire pour le territoire.

VIE MUNICIPALE

FORMATION SST



La Mairie organise tous les ans pour son personnel une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

La formation SST a pour but de sensibiliser l'apprenant à l'environnement accidentogène au travail, à son rôle actif dans la recherche des risques persistants et dans la définition d'actions de prévention ou de protection.

Le Sauveteur Secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

C'est au mois de juin que la formation s'est déroulée, l'organisme Schawann Prévention par l'intermédiaire de son responsable M. Bertrand Schawann a sensibilisé et formé en matière de sécurité le personnel communal.

DÉPART À LA RETRAITE



Départ à la retraite de Mme Nadia Dupont

Jeudi 30 septembre, élus, collègues, famille, sont venus souhaiter une bonne retraite à Mme Nadia Dupont.

Monsieur le Maire et le conseil municipal sont reconnaissants des efforts fournis pendant toutes ces années, au service de la commune.

Mme Dupont a côtoyé beaucoup de monde, voire même différentes générations, que ce soit dans le monde associatif, scolaire, élus municipaux ou simplement collègues de travail, et habitants de la commune.

La Mairie souhaite à Mme Dupont de profiter d'une longue et heureuse retraite.

C'est pourquoi, nous nous sommes tous réunis à cette occasion, pour partager le verre de l'amitié en son honneur, sans oublier de lui remettre quelques cadeaux en souvenir.

**Un marché de Noël se tiendra mercredi 24 novembre
de 15h à 18h à l'Espace Culturel**

ACTUALITÉS LOCALES

Hommage à M. René Camus 1942-2021

René Camus nous a quittés le 3 juillet 2021. Il a été membre du conseil municipal de Magenta sans interruption de 1977 à 2014.

Il a exercé les fonctions d'adjoint au maire chargé des travaux pendant trois mandats, avec beaucoup de compétence et de dévouement au bien public. A ce titre, il aura été le maître d'oeuvre de grandes réalisations, parmi lesquelles, la rénovation de l'espace culturel, l'édification de la nouvelle mairie et récemment la réfection du gymnase.

Il aura été un grand serviteur de la commune. La municipalité, reconnaissante s'associe à la peine de la famille et a décidé de baptiser de son nom la salle de réunion du conseil Municipal.



NOCES DE PLATINE



Maurice et Eliane Mariette viennent de célébrer leurs noces de platine (70 ans de mariage). Leur arrivée en mairie le 2 octobre n'est pas passée inaperçue.

Nés respectivement en 1930 et 1932 à Epernay, ils sont mariés depuis le 15 septembre 1951 et ont élevé cinq enfants. Ils ont la joie d'avoir neuf petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Ils ont passé l'essentiel de leur vie à Magenta. Le secret de leur longévité réside peut-être, outre les joies familiales, dans le plaisir qu'ils ont à faire de nombreux voyages, en particulier des croisières partout dans le monde.

Nous leur souhaitons de poursuivre longtemps et en bonne forme toutes leurs activités. Rendez-vous pour les noces de chêne (80 ans).

Après une longue période d'inactivité forcée, la chorale Interlude a repris ses cours dans le strict respect des gestes barrière et munis du pass sanitaire.

Les choristes ont repris les répétitions à l'Espace Musical.

La chorale prépare son programme de fin d'année en répétant le lundi soir à partir de 18h15 sous la direction d'Aurélie, et accompagnée au piano par le président de l'association M. Péchart.

Pour tous renseignements contacter le président au: 06-84-54-97-71 ou par mail: jppechart@gmail.com



INFOS

POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES

➤ Demander une carte d'identité et/ou un passeport :

Comment obtenir un passeport biométrique et/ou une carte d'identité ?

Les demandes de carte nationale d'identité et/ou de passeports se font dans toute mairie dotée d'une station biométrique. (Epernay, Vertus, Dormans, Reims, Chalons-en Champagne). A Epernay, les demandes s'effectuent à **Mairie Accueil, sur rendez-vous.**



1 / Constituez votre dossier avec [les pièces justificatives](#).

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une **pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>**

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements.

Il faudra ensuite se rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera les données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera les pièces justificatives et prendra les empreintes.

▶ [Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité](https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite>

▶ [Réaliser une pré-demande de passeport](https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/faire-une-premiere-demande-de-passeport) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/faire-une-premiere-demande-de-passeport>

A noter :

- Lors de l'établissement de votre pré-demande en ligne, vous pouvez payer votre timbre fiscal en ligne.
- Vous pouvez également utiliser le dispositif JUSTIF'ADRESSE, qui dispense l'utilisateur qui le souhaite de produire un justificatif de domicile, en lui proposant de sélectionner dans la téléprocédure de demande de titre un fournisseur de service attaché à son domicile.

2 / Prenez [rendez-vous en ligne avec Mairie Accueil](#)

A noter : vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone au 03 26 53 37 50 ou sur place (8, place Bernard-Stasi).

3 / Si vous avez fait une demande de rendez-vous en ligne, vous recevrez la confirmation de votre rendez-vous par courriel.

4 / Présentez-vous en mairie. Assurez-vous d'être en possession de toutes les pièces nécessaires et du formulaire CERFA rempli ou du numéro de la pré-demande établie en ligne.

5 / Vous serez averti de la disponibilité de votre titre d'identité par SMS.

6 / Retirez votre titre d'identité à Mairie Accueil, **sans rendez-vous** (aux horaires d'ouverture habituels).



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

L'article 62 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN) prévoit que toutes les communes devront avoir des procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme et certificat d'urbanisme au : 1^{er} janvier 2022.

L'ensemble des communes du territoire proposent à leurs habitants la dématérialisation des démarches d'urbanisme.

Elle concerne les permis de construire, d'aménager, de démolir mais aussi les déclarations préalables et certificats d'urbanisme. Il vous suffit de créer votre compte et de remplir directement les formulaires suivant votre opération et joindre les justificatifs demandés.

Lien d'accès pour ces demandes en ligne :

Pour le public : <https://gnau7.operis.fr/epernaychampagne/gnau/#/>

Pour les professionnels : <https://gnau7.operis.fr/epernaychampagne/gnau/Application/gnau-epro.html#/>

Bibliothèque Jean-Pierre Gauyacq
Magenta

Heure du Conte avec Kamishibai



Le premier mercredi du mois, à 14h30

Mercredi 01 déc 2021

Mercredi 05 jan 2022

Mercredi 02 fév 2022

Entrée libre et gratuite

Inscriptions recommandées

pass sanitaire obligatoire
à partir de 12 ans

Bibliothèque Jean-Pierre Gauyacq
28, rue Anatole France
51530 Magenta

Tel: 03 26 32 50 08
bibliotheque@ville-magenta.fr



REPRISE DE L'HEURE DU CONTE AVEC KAMISHIBAI À LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-PIERRE GAUYACQ

La bibliothèque reprend sa programmation d'une Heure du Conte régulière, tous les premiers mercredis du mois, hors vacances scolaires.

A l'aide d'un kamishibai, la bibliothécaire raconte des histoires. Derrière ce petit théâtre en bois, elle va vous emporter du son de sa voix en laissant défiler les illustrations de l'histoire.

Les prochaines séances sont programmées à 14h30.

Mercredi 01 décembre 2021

Mercredi 05 janvier 2022

Mercredi 02 février 2022...

Entrée libre et gratuite et l'inscription recommandée.

Le pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans, ainsi que le port du masque.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi: 15h30-18h30

Mercredi: 9h30-12h et 15h-19h

Vendredi: 15h30-18h30

Samedi: 9h30-12h

L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Fermeture le vendredi 12 et samedi 13 novembre 2021.

MAGENTA

COLLECTE COMMUNALE

VENDREDI 19 NOVEMBRE ET SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021
DE 9H30 À 12H00 ET DE 14H30 À 17H30
DANS LA SALLE EN DESSOUS DU CLUB HOUSE

CETTE COLLECTE DE FIN D'ANNÉE A POUR BUT DE CONFECTIONNER DES COLIS DE NOËL POUR LES PERSONNES DE MAGENTA QUI SONT EN GRANDE DIFFICULTÉ.

Produits alimentaires non périssables en petit conditionnement

> Conserves de poisson et de viande

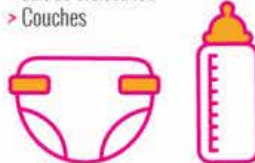


> Conserves de légumes, légumes secs, riz
> Desserts, conserves de fruits, chocolat, compotes, biscuits, confiture



Produits pour bébés

> Produits d'hygiène
> Lait de croissance
> Couches



Produits d'hygiène

> Savons, gel douche et shampoing
> Rasoirs, brosses à dents, dentifrice



Téléthon

MAGENTA

2021

ENTREE LIBRE



Tournoi de foot

Trompes de chasse



Ventes au profit du Téléthon

Vente de crêpes

Vente de miel

26 et 27
Novembre

Course Marche



Club House et Complexe Sportif

Restauration



Musique Municipale

Mini-Olympiade

Animation sonore et musicale

Téléthon

MAGENTA

Vendredi 26 et Samedi 27
Novembre 2021

Vendredi 26 novembre (Club House - Court C)

- Les crêpes de la crèche « L'île aux enfants » : Vendues sur commande (Bon de commande disponible à la crèche, aux écoles et à la mairie)
- Tournoi de foot de 17h00 à 23h00
- L'école de « Trompes de chasse »
- Restauration : crêpes, croque-monsieur et buvette



Samedi 27 novembre (Complexe sportif - En extérieur)

- Bouclé des jardins de Magenta (marche ou course)
 - Inscriptions (5€/personne âgée de plus de 12 ans) de 14h00 à 16h00
- Mini Olympiades
 - Relais trottinettes (non fournies) Parents/Enfants autour du stade, sur l'anneau
 - Course à pieds Parents/Enfants de moins de 12 ans
 - Jeux de Kermesse
- L'Ablette propose une vente de matériel de pêche d'occasion, pêche à la peluche et vente de peluches
- La Musique Municipale proposera des aubades musicales (sous abris en cas de pluie)
- Le comité des fêtes proposera une animation sonore et musicale l'après-midi
- Restauration : crêpes, croque-monsieur et buvette
- Vente de miel



Entrée libre

L'accès aux manifestations sera soumis à la présentation d'un Pass Sanitaire ou d'un test PCR valide pour toutes personnes à partir de 12 ans.

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre monsieur Alain Nowak (06 30 08 23 36)